

8h45 **Accueil**

9h30 **Introduction**

9h45 **Quelle prise en compte du paysage 20 ans après la loi paysage ?
Apport pour les territoires et dans les politiques sectorielles**

Bilan de la loi paysage - Hervé DAVODEAU, enseignant-chercheur à l'école du paysage d'Angers

10h00 **Table ronde n°1 - apport de la loi de 1993 dans les politiques sectorielles**

Animateur : Denis CLÉMENT, membre permanent du Conseil général de l'environnement et du développement durable (MEDDE)

- **Un exemple de prise en compte du paysage dans une politique sectorielle : l'étude paysage du Schéma régional éolien d'Île-de-France :**
Roland PELTEKIAN, chef du pôle paysage et sites de la Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France.
- **Les apports (et limites) d'une approche paysagère pour l'élaboration de la Trame Verte et Bleue en Auvergne :** Christophe CHARRIER, chef du service eau, biodiversité et ressources de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.
- **Politiques sectorielles, paysage et pratiques professionnelles :**
Claude CHAZELLE, paysagiste.

10h40 Questions / réponses

10h50 **Table ronde n°2 - apport de la loi de 1993 pour les territoires**

Animateur : Sébastien GIORGIS, architecte paysagiste urbaniste

- **Le paysage, une approche pour redonner de la cohérence territoriale :**
Etienne PILARD, Président de la Commission Aménagement du territoire & PLU/SCoT du Parc naturel régional du Massif des Bauges et Simon PAILLET, architecte urbaniste, Parc naturel régional du Massif des Bauges.
- **La prise en compte du paysage dans un PLUi :** Communauté de communes du Vère Grésigne : Isabelle DUPONT, responsable du service urbanisme du syndicat de Pays.
- **La prise en compte du paysage dans le SCoT de La Terre des 2 Caps :**
Martial HERBERT, président de la communauté de communes de la Terre des 2 Caps.

11h30 Questions / réponses

11h40 **Remise du Grand Prix National du Paysage**

12h30 **Déjeuner**

14h30 **Quand le paysage fait projet de territoire**

14h30 **Table ronde n° 3 - la médiation au cœur du projet**

Animateur : Frédéric POUSIN, professeur à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille, directeur du LAREP

- **Territoires en mouvement :** Henri BAVA, paysagiste urbaniste, Grand Prix National du Paysage 2007, directeur de Agence Ter.
- **Interrogations urbaines – singularités paysagères, quelques lieux :**
François GREThER, architecte urbaniste, Grand Prix de l'urbanisme 2012.
- **Le paysage pour co-construire le projet de territoire :** Bernard BRUNET, paysagiste DPLG et urbaniste, conseiller au CAUE de la Gironde.
- **Atelier des paysages, atelier d'urbanisme : construire une ingénierie pour un projet de territoire :** Jean-Luc MONTEIX, responsable du pôle Urbanisme Aménagement-Energies, Parc naturel régional Livradois-Forez.
- **Le paysage, produit de l'économie :** Yves LUGINBÜHL, directeur de recherche émérite au CNRS, co-rédacteur de la Convention européenne du paysage.

15h25 Questions / réponses

15h35 **Table ronde n°4 - le plan de paysage, une démarche pour le projet de territoire**

Animateur : Philippe SCHMIT, délégué général adjoint de l'Assemblée des communautés de France

Trois lauréats de l'appel à projets plans de paysage

- **Le paysage comme enjeu politique : plan de paysage de la communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys :** Christophe DEGRUELLE, président d'Agglopolys et Jane Dumont, chargée de mission en paysage à Agglopolys
- **Les paysages au cœur de la stratégie territoriale : combinaison des outils SCoT rural et charte architecturale et paysagère plan de paysage de la communauté de communes du Pays de Nay :** Christian PETCHOT-BACQUÉ, président de la communauté de communes du Pays de Nay et Xalbat ETCHEGOIN, urbaniste conseiller au CAUE des Pyrénées-Atlantiques.
- **Le paysage, porte d'entrée vers le PLUi : Plan de Paysage de la communauté de communes du Pays de la Saône Vosgienne :** Alain ROUSSEL, président de la communauté de communes du Pays de la Saône Vosgienne et Ingrid Colnet, agent de développement local de la communauté de communes.

16h20 Questions / réponses

16h30 **Conclusions et perspectives : le volet paysage du projet de loi biodiversité**

17h00 **Fin du colloque**

Inscription obligatoire avant le 8 octobre 2013

Formulaire d'inscription en ligne à cette adresse :

<http://enqueteur.dgaln.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=89985&lang=fr>

Attention le nombre de places est limité à 280 personnes

Adresses

- Colloque

Muséum national d'histoire naturelle :

Grand amphithéâtre - 57, rue Cuvier - 75005 PARIS

- Déjeuner

Restaurant LA MOSQUÉE DE PARIS : 39, rue Geoffroy Saint-Hilaire - 75005 PARIS

Accès



Transports

- Métro ligne 5 et 10, station Austerlitz
- Métro ligne 7 et 10, station Jussieu
- Bus 89, arrêt Buffon - Jardin des Plantes
- RER C, station Austerlitz

Contact : Qv2.Qv.Dhup.Dgaln@developpement-durable.gouv.fr

Colloque



18 octobre 2013

Muséum national d'histoire naturelle-Paris



MON PAYSAGE
au QUOTIDIEN